

# Sentier du Mont du Saule



Visorando

Une randonnée proposée par Office de Tourisme Mayenne Co

Très jolie randonnée sur les Buttes d'Hardanges, Zone Naturelle Sensible, entre les communes du Ribay et Hardanges.

Cette ancienne zone militaire est aujourd'hui un véritable havre de paix et elle offre un vaste ensemble de prairies naturelles, de landes humides, de landes sèches, de tourbières, de fonds de vallée.

	<b>Durée</b>	4h 55
	<b>Distance</b>	14,61 km
	<b>Dénivelé positif</b>	259 m
	<b>Dénivelé négatif</b>	259 m
	<b>Point haut</b>	318 m
	<b>Point bas</b>	213 m

	<b>Difficulté</b>	Moyenne
	<b>Retour point de départ</b>	Oui
	<b>Activité</b>	Pédestre
	<b>Commune</b>	Le Ribay (53640)



Trace n° 46352158

## Description

Départ du lieu-dit le Centre. **Balisage Jaune**

(D/A) Laissez derrière vous le bâtiment et prenez à gauche sur un chemin qui descend peu à peu. Tournez ensuite à droite. Un peu plus loin, arrivez à proximité du hameau de Ker Avray.

(1) Laissez le hameau. Le sentier bifurque à droite puis à gauche. Continuez sur cette portion qui serpente jusqu'à la départementale D264 en ignorant la prochaine piste à droite.

(2) Là, vous avez deux options, soit suivre le sentier prévu ici ou bien raccourcir la randonnée (10,6 km). Pour la première option, tournez à gauche en remontant vers le Nord et continuez tout droit jusqu'à Carrefour du Bois.

(3) Prenez à droite et de nouveau à droite vers le chemin. Continuez et laissez deux chemins à gauche puis tournez à droite, le sentier descend vers le Sud. Au bout du chemin, arrivez à un carrefour.

(4) Tournez à droite en direction du hameau des Terriers que vous contournez légèrement au Sud. De retour sur la D264, tournez à gauche et passez le hameau du Saule.

(5) Continuez et tournez ensuite à droite au Gué du Saule, puis aussitôt à gauche. Vous empruntez un très joli chemin avec des successions de haies plessées. Ignorez l'intersection au Petit Hameau puis arrivez aux Aulnais.

(6) Tournez complètement à gauche en direction de la départementale. Laissez à gauche l'accès au Petit Hameau et traversez **prudemment** la départementale. Accédez au chemin en face. Tournez à droite puis descendez vers le Sud jusqu'à une petite chapelle (avec des vitraux réalisés par Bernard Chardon). Tournez à droite en direction du village d'Hardanges. Au niveau de l'église, tournez à droite et remontez la rue principale (Rue des Artisans). En sortie du village, arrivez à un calvaire.

(7) Prenez la route à droite face au calvaire, puis, très vite, empruntez à gauche le chemin. Remontez-le et débouchez alors sur une petite voie d'accès. Prenez légèrement à droite puis à gauche vers le hameau de la Biderie, continuez tout droit jusqu'à la Loge Hamelin et sa route.

(8) Là, prenez à droite puis à gauche. Le chemin contourne un sous-bois. Laissez à gauche le chemin d'accès aux éoliennes, puis tournez à gauche avant de prendre un chemin asphalté qui vous ramène au lieu-dit du Centre (D/A).

## Points de passages

- D/A Le Centre**  
N 48.359662° / O 0.405566° - alt. 272 m - km 0
- 1 Hameau de Ker Avray**  
N 48.362958° / O 0.393359° - alt. 235 m - km 1.26
- 2 Route départementale**  
N 48.357685° / O 0.380537° - alt. 317 m - km 2.74
- 3 Le Carrefour du Bois**  
N 48.36584° / O 0.382001° - alt. 278 m - km 3.68
- 4 Embranchement**  
N 48.354663° / O 0.368006° - alt. 290 m - km 5.58
- 5 Le Saule**  
N 48.352712° / O 0.381645° - alt. 300 m - km 6.96
- 6 Les Aulnais**  
N 48.34529° / O 0.394083° - alt. 261 m - km 8.38
- 7 Route face au calvaire**  
N 48.33754° / O 0.402355° - alt. 213 m - km 10.72
- 8 Route**  
N 48.353709° / O 0.40198° - alt. 305 m - km 12.68
- D/A Le Centre**  
N 48.35961° / O 0.405418° - alt. 272 m - km 14.61

## Informations pratiques

Important : **Attention aux périodes de chasse !**

Pour la deuxième option, au (2) tournez à droite, passez devant le hameau du Saule puis tournez à droite et suivez le balisage.

Chemins de terre : 83 %

Boucle : Oui

Balisage : Jaune [PR°°®°°](#)

## A proximité

-Chapelle avec des vitraux remarquables un peu avant d'arriver à Hardanges

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-sentier-du-mont-du-saule/>

**En savoir plus :**

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



**Visorando**  
Préparer et partager ses rando

# LA CHARTE du visorandonneur

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

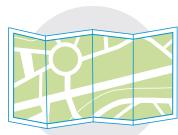
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**